

Bouygues Télécom porte plainte contre Orange et SFR

La polémique enfle autour du marché des opérateurs télécoms. Après l'offensive des associations à propos du prix des SMS et les paroles tranchées du ministre de l'Industrie à propos du marché, c'est au tour de Bouygues Télécom d'entrer dans la danse.

Le troisième opérateur mobile français ne joue pas la solidarité avec ses grands concurrents. Au contraire. Comme le gouvernement, il estime, lui aussi, que le marché manque cruellement de concurrence et le fait savoir. L'opérateur a ainsi porté plainte il y a dix jours, devant le Conseil de la concurrence, contre Orange et SFR pour abus de position dominante, a annoncé Gilles Péliçon, p-dg de Bouygues Télécom dans un entretien au *Figaro*. « *Je ne peux pas laisser les gens traiter les trois opérateurs comme s'ils avaient des forces et des armes égales alors que ce n'est pas le cas. Toutes les décisions sont prises dans l'intérêt d'Orange* », estime Gilles Péliçon. Il rappelle qu'Orange et SFR ont respectivement 49% et 36% des parts de marché en France, contre 16% pour Bouygues Telecom, et que les deux entreprises gagnent toutes les deux de l'argent alors que Bouygues Telecom est « *toujours dans le rouge avec des pertes cumulées supérieures à deux milliards d'euros* ». « *Face à deux acteurs qui détiennent 85% du marché français, il est difficile pour Bouygues Telecom de grandir. D'autant que l'ART et l'Etat ne font rien pour équilibrer le marché* », poursuit Gilles Péliçon. Le régulateur sera heureux d'apprendre cela. Une position également soutenue par l'association de consommateurs UFC Que Choisir qui expliquait il y a quelques jours dans ces colonnes qu'Orange et SFR « *s'entendaient* » sur les tarifs afin de mieux contrôler le marché. Mais l'organisation ne faisait pas de différence entre les opérateurs. Pour inverser la situation, Patrick Devedjian, le ministre de l'Industrie s'est fait menaçant; il a appelé les opérateurs à prendre leurs responsabilités (lire notre article). De son côté, Bouygues Télécom souhaite des « *accords de roaming national, pour permettre aux nouveaux opérateurs d'offrir dès leur lancement une couverture complète à leurs clients* ». Il estime également que France Télécom ne devrait pas être autorisé, à l'image de ce qui se passe dans d'autres pays européens, à vendre de la téléphonie mobile Orange dans ses boutiques. Enfin, Gilles Péliçon évoque la fin de la subvention à l'achat des terminaux, une mesure qui favorise selon lui les opérateurs « *aux poches sans fond* », ou encore la nécessité de favoriser la « *portabilité du numéro* », à savoir la possibilité de changer d'opérateur sans changer de numéro. Une mesure qui existe mais elle est si compliquée qu'elle ne séduit pas grand monde. **Des propos directs...**

Gilles Péliçon ne mâche pas ses mots. La concurrence ne fonctionne pas bien? La faute en incombe à l'Etat et à l'ART, qui «

ne font rien pour rééquilibrer le marché». Selon lui « *toutes les décisions sont prises dans l'intérêt d'Orange* ». Il juge en particulier la solution adoptée par l'ART pour le renouvellement des licences GSM plutôt « *minimaliste* ». Rappelons que Bouygues Telecom a été le seul des trois opérateurs français à accepter la proposition de l'Etat pour une réversion évolutive, qui il est vrai l'avantageait, tant sa part de marché, 16%, reste faible. Et de fustiger la « *triple casquette* » de l'Etat français, à la fois régulateur, législateur et principal actionnaire de France Telecom. Mais aussi l'absence de « *décisions majeurs et très structurantes [pour] rééquilibrer le marché [et pour] améliorer la concurrence* ». Le ministre de l'Industrie se fait menaçant contre les opérateurs télécoms (lire notre article), à la fois sur leurs

pratiques tarifaires et leur manque de volonté à s'ouvrir aux opérateurs alternatifs. Mais Bouygues Telecom pourrait cependant être le premier à souffrir d'une ouverture de ses aînés à la concurrence. Bouygues Telecom peine à trouver l'équilibre, avec des pertes cumulées supérieures à 2 milliards d'euros et ses comptes toujours en rouge. A titre indicatif, ses concurrents dégagent au contraire plus de 2 milliards d'euros de bénéfices opérationnels.